

Compte rendu de la seance du Conseil municipal du 18 decembre 2007

I- APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 22 NOVEMBRE 2007

Le procès-verbal de la séance du 22 novembre 2007 est adopté par 29 voix pour (ID Commune [27], En Avant Pour Houilles [2]) et 6 contre (Agir Pour Houilles [5] et Mme Sellin-Catta [1])

II- RELEVÉ DES DÉCISIONS PRISES PAR LE MAIRE (Article L 2122.22 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Après interventions de Monsieur le Maire, Monsieur Boivin, Madame Sellin-Catta et Monsieur Goze, Monsieur le Maire passe aux questions soumises à l'approbation du Conseil municipal.

III- QUESTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DU CONSEIL MUNICIPAL

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

1 — Commission des Finances – Remplacement de Monsieur Goze, démissionnaire (Rapporteur M. Jean-Louis Revert)

Compte tenu de la démission de Monsieur Jean Goze à la Commission des Finances – Développement Economique – Ressources Humaines, le Conseil municipal décide de désigner un remplaçant à bulletins secrets.

Est candidat : M. Eric Bardin

Les scrutateurs sont : Mme Hamon et M. Boivin

Nombre de votants : 34

Abstention : 1

Bulletins blancs : 5

Exprimés : 29

A obtenu :

- Voix pour : 28
- Voix contre : 1

Est élu en remplacement de M. Goze à la majorité absolue des votes exprimés avec 28 voix : M. Eric Bardin

La liste de la Commission des Finances – Développement Economique – Ressources Humaines est ainsi formée :

M. REVERT, M. MUZET, M. MICOR, M. MOSSANT, Mme CARLIER, M. WUERTZ, M. DUCLOS, M. BARDIN

.2 — Fourniture de papeterie pour l'année 2008 - Lot 1 : Papeterie scolaire et périscolaire - Lot 2 : Papeterie administrative. Signature des marchés (procédure adaptée) (Rapporteur M. Jean-Louis Revert)

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'autoriser Monsieur le Maire à signer les marchés suivants :

- lot n° 1 – papeterie scolaire et périscolaire à la Société SOFIP - 26 bis rue du Château d'Eau – BP 54 – 78362 MONTESSON CEDEX pour un montant minimum de 40 000 € TTC et un montant maximum de 95 000 € TTC ;
- lot n° 2 – papeterie administrative à la Société LIOGIER - 14 rue Jules Saulnier – 93210 SAINT DENIS pour un montant minimum de 11 000 € TTC et un montant maximum de 35 000 € TTC.

ENSEIGNEMENT-AFFAIRES SCOLAIRES

3 — Classes de découvertes année 2007 - 2008 - Signature des marchés (procédure adaptée) (Rapporteur M. Jean-Louis Revert)

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'autoriser Monsieur le Maire à signer les marchés suivants :

- lot n° 1 – une classe de découverte « histoire et patrimoine » en basse Normandie - CM2 à UNCMT - 4 Avenue du Parc St André – 14200 Hérouville St Clair pour un montant de 431 € par séjour enfant ;
- lot n° 2 – deux classes de découverte « ski alpin » - CE1 et CE2 à LOISIRS VACANCES SERVICES - Domaine de St Jean – 89420 Thizy pour un montant de 370 € par séjour enfant ;
- lot n° 4 – deux classes de « découverte de la forêt » en Ile de France ou proche - CE2 à LOISIRS VACANCES SERVICES - Domaine de St Jean – 89420 Thizy pour un montant de 248 € par séjour enfant.

RESSOURCES HUMAINES

4 — Révision des effectifs (Rapporteur Mme Anne Meunier)

Après interventions de Monsieur le Maire, de Monsieur Boivin et de Monsieur Bardin, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de modifier comme suit le tableau des effectifs des emplois permanents à temps complet et non complet :

Grade	Échelle	Ancien effectif	Nouvel effectif	Date d'effet
- Gardien principal	4	2	0	18/11/2006
- Gardien	3	2	0	18/11/2006
- Gardien	4	0	4	18/11/2006
Total		4	4	

- Attaché principal de 1 ^{ère} classe	-	3	0	01/12/2006
- Attaché principal de 2 ^{ème} classe	-	2	0	01/12/2006
- Attaché principal	-	0	5	01/12/2006
Total		5	5	

- Adjoint administratif principal de 1 ^{ère} classe	EHC	4	0	01/01/2007
- Adjoint administratif territorial principal de 1 ^{ère} classe	6	0	4	01/01/2007
Total		4	4	

- Adjoint administratif principal de 2 ^{ème} classe	5	9	0	01/01/2007
- Adjoint administratif territorial principal de 2 ^{ème} classe	5	0	9	01/01/2007
Total		9	9	

- Adjoint administratif	4	24	0	01/01/2007
- Adjoint administratif territorial de 1 ^{ère} classe	4	0	24	01/01/2007
Total		24	24	

- Agent administratif qualifié	3	49 dont 1 à 18 h 22mn/Sem. (52,49%) (1) 1 à 18 h 51mn/Sem. (53,87%) 1 à 28 h / sem. (80%)	0	01/01/2007
- Adjoint administratif territorial de 2 ^{ème} classe	3	0	49 dont 1 à 18 h 22mn/Sem. (52,49%) (1) 1 à 18 h 51mn/Sem. (53,87%) 1 à 28 h / sem. (80%)	01/01/2007
Total		49	49	

- Agent de maîtrise qualifié	-	7	0	01/01/2007
- Agent de maîtrise principal	-	13	20	01/01/2007
Total		20	20	

- Agent technique en chef	EHC	8	0	01/01/2007
- Agent de salubrité en chef	EHC	1	0	01/01/2007
- Adjoint technique territorial principal de 1 ^{ère} classe	6	0	9	01/01/2007
Total		9	9	

- Agent technique principal	5	26	0	01/01/2007
- Agent de salubrité principal	5	1	0	01/01/2007
- Adjoint technique territorial principal de 2 ^{ème} classe	5	0	27	01/01/2007
Total		27	27	

- Agent technique qualifié	4	13	0	01/01/2007
- Agent de salubrité qualifié	4	1	0	01/01/2007
- Adjoint technique territorial de 1 ^{ère} classe	4	0	14	01/01/2007
Total		14	14	

- Agent des services techniques	3	143	0	01/01/2007
- Agent technique	3	14	0	01/01/2007
- Adjoint technique territorial de 2 ^{ème} classe	3	0	157	01/01/2007
Total		157	157	

- Adjoint d'animation	4	2	0	01/01/2007
-----------------------	---	---	---	------------

- Adjoint territorial d'animation de 1 ^{ère} classe	4	0	2	01/01/2007
Total		2	2	

- Agent d'animation qualifié	3	22	0	01/01/2007
- Adjoint territorial d'animation de 2 ^{ème} classe	3	0	22	01/01/2007
Total		22	22	

- Auxiliaire de puériculture chef	5	3	0	01/01/2007
- Auxiliaire de puériculture principal de 2 ^{ème} classe	5	1	4	01/01/2007
Total		4	4	

- Auxiliaire de puériculture principal	4	6	0	01/01/2007
- Auxiliaire de puériculture de 1 ^{ère} classe	4	0	6	01/01/2007
Total		6	6	

- Auxiliaire de soins chef	5	2	0	01/01/2007
- Auxiliaire de soins principal de 2 ^{ème} classe	5	0	2	01/01/2007
Total		2	2	

- Auxiliaire de soins principal	4	1	0	01/01/2007
- Auxiliaire de soins de 1 ^{ère} classe	4	0	1	01/01/2007
Total		1	1	

- Agent social qualifié de 1 ^{ère} classe	4	2	0	01/01/2007
- Agent social de 1 ^{ère} classe	4	0	2	01/01/2007
Total		2	2	

- Agent social qualifié de 2 ^{ème} classe	3	47 1 à 17h30mn/sem. (50.00%) 1 à 22h02mn/sem. (62.98%) 1 à 22h14mn/sem. (63.54%)	0	01/01/2007
--	---	--	---	------------

		1 à 33h04mn/sem. (94.48%)		
- Agent social de 2 ^{ème} classe	3	0	47 1 à 17h30mn/sem. (50.00%) 1 à 22h02mn/sem. (62.98%) 1 à 22h14mn/sem. (63.54%) 1 à 33h04mn/sem. (94.48%)	01/01/2007
Total		47	47	

- Agent qualifié du patrimoine de 1 ^{ère} classe	5	2	0	01/01/2007
- Adjoint territorial du patrimoine principal de 2 ^{ème} classe	5	0	2	01/01/2007
Total		2	2	

- Agent du patrimoine	3	2 1 à 28 h /sem (80 %)	0	01/01/2007
- Adjoint territorial du patrimoine de 2 ^{ème} classe	3	0	2 1 à 28 h /sem (80 %)	01/01/2007
Total		2	2	

- Adjoint administratif territorial de 1 ^{ère} classe	4	24	21	01/02/2007 (1)
- Adjoint technique territorial principal de 1 ^{ère} classe	6	9	7	01/02/2007 (1)
- Adjoint territorial d'animation de 2 ^{ème} classe	3	22	23	01/02/2007 (1)
- Adjoint administratif territorial de 2 ^{ème} classe	3	49 dont 1 à 18 h 22mn/Sem. (52,49%) (1) 1 à 18 h 51mn/Sem. (53,87%) 1 à 28 h / sem. (80%)	50 dont 1 à 18 h 22mn/Sem. (52,49%) (1) 1 à 18 h 51mn/Sem. (53,87%) 1 à 28 h / sem. (80%)	01/04/2007 (1)
- Adjoint administratif territorial de 2 ^{ème} classe	3	50 dont 1 à 18 h 22mn/Sem. (52,49%) (1) 1 à 18 h 51mn/Sem. (53,87%) 1 à 28 h / sem. (80%)	52 dont 1 à 18 h 22mn/Sem. (52,49%) (1) 1 à 18 h 51mn/Sem. (53,87%) 1 à 28 h / sem. (80%)	03/05/2007 (1)

- Adjoint technique territorial de 2 ^{ème} classe	3	157	154	12/12/2007
- Adjoint technique territorial de 1 ^{ère} classe	4	14	17	12/12/2007

Total		171	171	
- Auxiliaire de puériculture	3	18	13	12/12/2007
- Auxiliaire de puériculture de 1 ^{ère} classe	4	6	11	12/12/2007
Total		24	24	
- Auxiliaire de soins	3	10 2 à 29 h 23mn/s (83.98%) 1 à 18 h 22mn/sem (52.49%)	8 2 à 29 h 23mn/s (83.98%) 1 à 18 h 22mn/sem (52.49%)	12/12/2007
- Auxiliaire de soins de 1 ^{ère} classe	4	1	3	12/12/2007
Total		11	11	
- Agent spécialisé des écoles maternelles de 1 ^{ère} classe	4	5	14	12/12/2007
- Agent spécialisé des écoles maternelles de 2 ^{ème} classe	3	31 1 à 18h22/sem. (52.49%) (1)	22 1 à 18h22/sem. (52.49%) (1)	12/12/2007
Total		36	36	
- Rédacteur	-	17	18 1 à 17h30/sem. (50%)	01/01/2008

(1) reprise des délibérations des 23 janvier 2007, 8 mars 2007 et 9 mai 2007 qui créaient des postes supplémentaires ou en supprimaient.

5 — Service de Soins Infirmiers à Domicile – Convention de mise à disposition d'un Adjoint Administratif territorial de 1^{ère} classe titulaire, entre la Ville et le CCAS (Rapporteur Mme Anne Meunier)

Le Conseil Municipal décide à l'**unanimité** d'autoriser Monsieur le Maire à mettre à la disposition du Service de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD) un adjoint administratif territorial de 1^{ère} classe titulaire afin d'assurer à mi-temps le secrétariat du SSIAD. Le SSIAD étant rattaché au budget du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), le CCAS remboursera à la Ville le montant de la rémunération à raison de 50 % d'un temps plein et des charges sociales de cet agent.

6 – Avis concernant la demande d'affiliation volontaire partielle du Conseil général des Yvelines au Centre Interdépartemental de Gestion, concernant les personnels des collèges techniciens, ouvriers et de service (TOS) transférés de l'Education Nationale (Rapporteur Mme Anne Meunier)

Le Conseil Municipal décide à l'**unanimité** d'accepter la nouvelle affiliation au Centre Interdépartemental de Gestion du Conseil général des Yvelines pour les personnels des collèges techniciens, ouvriers et de service (TOS) transférés de l'Education Nationale, soit à ce jour environ 1200 agents.

FINANCES

7 – Ville – Exercice 2007 – Décision modificative n° 2 (Rapporteur M. Michel Mossant)

Après interventions de Monsieur le Maire, de Monsieur Boivin, de Monsieur Bardin et de Monsieur Mossant, le Conseil Municipal décide par **29 voix pour** (ID Commune [27], En Avant Pour Houilles [2]) et **6 abstentions** (Agir Pour Houilles [5], Mme Sellin-Catta [1]).

- d'ouvrir pour la Ville par Décision Modificative n° 2 les crédits suivants :

FONCTIONNEMENT

Egal en Recettes et Dépenses	300 000,00 €
TOTAL SECTION	0,00 €

INVESTISSEMENT

Egal en Recettes et Dépenses	- 298 167,00 €
TOTAL SECTION	0,00 €

TOTAL GENERAL	0,00 €
---------------	--------

8 – Transfert du budget annexe du service du soin des infirmiers à domicile vers le budget du CCAS (Rapporteur M. Michel Mossant)

Le Conseil Municipal décide à l'**unanimité** d'adopter le transfert du budget du SSIAD, actuellement annexé au budget de la Ville, sur le budget du CCAS suite à l'avis, en date du 2 février 2007 du Sous-Préfet de Saint Germain en Laye, favorable à l'individualisation des comptes de ce service qui, compte tenu de la vocation sociale et médico-sociale du SSIAD, doivent être rattachés en annexe au budget du CCAS.

9 – Convention entre la Ville de Houilles et le CCAS de Houilles, portant sur les modalités de participation du budget annexe du CCAS dénommé « Coordination gérontologique SEREYNE » aux travaux effectués au local sis au 20 de la place Michelet (Rapporteur M. Michel Mossant)

Le Conseil Municipal décide à l'**unanimité** d'autoriser Monsieur le Maire à signer une convention qui établit les modalités de la participation du budget annexe au CCAS, relatif à la Coordination gérontologique dénommée « Sereyne », aux travaux effectués au local sis au 20 de la place Michelet actuellement pris en charge par le budget de la Ville. Ainsi, le CCAS, sur le budget annexe SEREYNE, participera pour un montant total de 103 780,34 € dont 59 565,34 € sur l'exercice 2007 et le solde, soit 44 215,00 €, sur l'exercice 2008.

10 – Ville – Budget Primitif 2008 (Rapporteur M. Michel Mossant)

Après interventions de Monsieur le Maire, de Monsieur Boivin, de Madame Sellin-Catta, de Monsieur Goze, de Monsieur Bardin, de Madame Aid, de Monsieur Duclos et de Madame Trézières, cinq amendements proposés par Monsieur Bardin sont mis au vote.

Amendement n° 1 :

Il est demandé de geler les frais d'études d'un montant de 50 000 € concernant le théâtre Cassin jusqu'aux prochaines élections, Opération d'équipement n° 050, pour les dépenses.

L'amendement n° 1 est rejeté par **29 voix contre** (ID Commune [27], En Avant Pour Houilles[2]), **5 voix pour** (Agir Pour Houilles [5]) et **1 abstention** (Mme Sellin-Catta [1]).

Amendement n° 2 :

Il est demandé de geler les frais d'études d'un montant de 100 000 € concernant le Conservatoire de Musique et de Danse jusqu'aux prochaines élections, Opération d'équipement n° 054, pour les dépenses.

L'amendement n° 2 est rejeté par **29 voix contre** (ID Commune [27], En Avant Pour Houilles[2]), **5 voix pour** (Agir Pour Houilles [5]) et **1 abstention** (Mme Sellin-Catta [1]).

Amendement n° 3 :

Il est demandé de geler les frais d'études d'un montant de 80 000 € concernant le Centre Technique Municipal jusqu'aux prochaines élections, Opération d'équipement n° 061, pour les dépenses.

L'amendement n° 3 est rejeté par **29 voix contre** (ID Commune [27], En Avant Pour Houilles[2]), **5 voix pour** (Agir Pour Houilles [5]) et **1 abstention** (Mme Sellin-Catta [1]).

Amendement n° 4 :

Il est demandé de geler les frais d'études d'un montant de 40 000 € concernant l'espace Mairie jusqu'aux prochaines élections, Opération d'équipement n° 064, pour les dépenses.

L'amendement n° 4 est rejeté par **29 voix contre** (ID Commune [27], En Avant Pour Houilles[2]), **5 voix pour** (Agir Pour Houilles [5]) et **1 abstention** (Mme Sellin-Catta [1]).

Amendement n° 5 :

Il est demandé de geler les frais d'études d'un montant de 10 000 € concernant la Bibliothèque jusqu'aux prochaines élections, Opération d'équipement n° 053, pour les dépenses.

L'amendement n° 5 est rejeté par **29 voix contre** (ID Commune [27], En Avant Pour Houilles[2]), **5 voix pour** (Agir Pour Houilles [5]) et **1 abstention** (Mme Sellin-Catta [1]).

Il est procédé ensuite au vote du budget primitif 2008 pour la Ville par chapitre budgétaire.

a) FONCTIONNEMENT

a1) Dépenses : 33 915 710 €

Chapitre	Libellé	Propositions du Maire en €	Vote Conseil Municipal en €	Vote pour	Vote contre	Abstention
011	Charges à caractère général	8 357 817	8 357 817	29 (27 : ID Commune + 2 : En Avant Pour Houilles)	6 (5 : Agir Pour Houilles + 1 : Mme Sellin-Catta)	
012	Charges de personnel	19 122 255	19 122 255	29 (27 : ID Commune + 2 : En Avant Pour Houilles)	6 (5 : Agir Pour Houilles + 1 : Mme Sellin-Catta)	
65	Autres charges de gestion courante	1 733 155	1 733 155	29 (27 : ID Commune + 2 : En Avant Pour Houilles)	6 (5 : Agir Pour Houilles + 1 : Mme Sellin-Catta)	
6574	Crédits de subvention	539 845	539 845	29 (27 : ID Commune + 2 : En Avant Pour	6 (5 : Agir Pour Houilles + 1 : Mme	

				Houilles)	Sellin-Catta)	
014	Atténuation de Produits	201 000	201 000	29 (27 : ID Commune + 2 : En Avant Pour Houilles)	6 (5 : Agir Pour Houilles + 1 : Mme Sellin-Catta)	
66	Charges financières	551 200	551 200	29 (27 : ID Commune + 2 : En Avant Pour Houilles)	6 (5 : Agir Pour Houilles + 1 : Mme Sellin-Catta)	
67	Charges exceptionnelles	16 200	16 200	29 (27 : ID Commune + 2 : En Avant Pour Houilles)	6 (5 : Agir Pour Houilles + 1 : Mme Sellin-Catta)	
022	Dépenses imprévues	150 000	150 000	29 (27 : ID Commune + 2 : En Avant Pour Houilles)	6 (5 : Agir Pour Houilles + 1 : Mme Sellin-Catta)	
023	Virement à la Section d'investissement	2 444 238	2 444 238	29 (27 : ID Commune + 2 : En Avant Pour Houilles)	6 (5 : Agir Pour Houilles + 1 : Mme Sellin-Catta)	
042	Opération d'ordre de transfert entre sections	800 000	800 000	29 (27 : ID Commune + 2 : En Avant Pour Houilles)	6 (5 : Agir Pour Houilles + 1 : Mme Sellin-Catta)	
La section de fonctionnement Dépenses est adoptée pour 33 915 710 €				29 (27 : ID Commune + 2 : En Avant Pour Houilles)	6 (5 : Agir Pour Houilles + 1 : Mme Sellin-Catta)	

a2) Recettes : 33 915 710 €

Chapitre	Libellé	Propositions du Maire en €	Vote Conseil Municipal en €	Vote pour	Vote contre	Abstention
70	Produits des services	3 561 700	3 561 700	29 (27 : ID Commune + 2 : En	6 (5 : Agir Pour Houilles +	

				Avant Pour Houilles)	1 : Mme Sellin-Catta)	
73	Impôts et taxes	19 516 900	19 516 900	29 (27 : ID Commune + 2 : En Avant Pour Houilles)	6 (5 : Agir Pour Houilles + 1 : Mme Sellin-Catta)	
74	Dotations, subventions et participations	10 146 910	10 146 910	29 (27 : ID Commune + 2 : En Avant Pour Houilles)	6 (5 : Agir Pour Houilles + 1 : Mme Sellin-Catta)	
75	Autres produits de gestion courante	566 300	566 300	29 (27 : ID Commune + 2 : En Avant Pour Houilles)	6 (5 : Agir Pour Houilles + 1 : Mme Sellin-Catta)	
013	Atténuation de charges	60 400	60 400	29 (27 : ID Commune + 2 : En Avant Pour Houilles)	6 (5 : Agir Pour Houilles + 1 : Mme Sellin-Catta)	
76	Produits financiers	50 000	50 000	29 (27 : ID Commune + 2 : En Avant Pour Houilles)	6 (5 : Agir Pour Houilles + 1 : Mme Sellin-Catta)	
77	Produits exceptionnels	13 500	13 500	29 (27 : ID Commune + 2 : En Avant Pour Houilles)	6 (5 : Agir Pour Houilles + 1 : Mme Sellin-Catta)	
La section de fonctionnement Recettes est adoptée pour 33 915 710 €				29 (27 : ID Commune + 2 : En Avant Pour Houilles)	6 (5 : Agir Pour Houilles + 1 : Mme Sellin-Catta)	

b) INVESTISSEMENT

1) Dépenses chapitres hors opérations : 10 767 100 €

Chapitre	Libellé	Propositions du Maire en €	Vote Conseil Municipal en €	Vote pour	Vote contre	Abstention
020	Dépenses imprévues	100 000	100 000	29 (27 : ID	6 (5 : Agir	

				Commune + 2 : En Avant Pour Houilles)	Pour Houilles + 1 : Mme Sellin-Catta)	
16	Emprunts et dettes assimilés	1 842 000	1 842 000	29 (27 : ID Commune + 2 : En Avant Pour Houilles)	6 (5 : Agir Pour Houilles + 1 : Mme Sellin-Catta)	
20	Immobilisations incorporelles	420 700	420 700	29 (27 : ID Commune + 2 : En Avant Pour Houilles)	6 (5 : Agir Pour Houilles + 1 : Mme Sellin-Catta)	
204	Subventions d'équipement versées	850 000	850 000	29 (27 : ID Commune + 2 : En Avant Pour Houilles)	6 (5 : Agir Pour Houilles + 1 : Mme Sellin-Catta)	
21	Immobilisations corporelles	4 601 700	4 601 700	29 (27 : ID Commune + 2 : En Avant Pour Houilles)	6 (5 : Agir Pour Houilles + 1 : Mme Sellin-Catta)	
23	Immobilisations en cours	2 952 700	2 952 700	29 (27 : ID Commune + 2 : En Avant Pour Houilles)	6 (5 : Agir Pour Houilles + 1 : Mme Sellin-Catta)	
La section d'investissement des dépenses par chapitres hors opérations est adoptée pour 10 767 100 €				29 (27 : ID Commune + 2 : En Avant Pour Houilles)	6 (5 : Agir Pour Houilles + 1 : Mme Sellin-Catta)	

b2) Dépenses opérations : 4 925 500 €

Opération	Libellé	Propositions du Maire en €	Vote Conseil Municipal en €	Vote pour	Vote contre	Abstention
015	Ecole Julliand	3 500	3 500	29 (27 : ID Commune + 2 : En Avant Pour Houilles)	6 (5 : Agir Pour Houilles + 1 : Mme Sellin-Catta)	
016	Ecole Waterlot	22 000	22 000	29 (27 : ID	6 (5 : Agir	

				Commune + 2 : En Avant Pour Houilles)	Pour Houilles + 1 : Mme Sellin-Catta)	
017	Ecole Toussaint Guesde	100 000	100 000	29 (27 : ID Commune + 2 : En Avant Pour Houilles)	6 (5 : Agir Pour Houilles + 1 : Mme Sellin-Catta)	
021	Cuisine centrale 2	80 000	80 000	29 (27 : ID Commune + 2 : En Avant Pour Houilles)	6 (5 : Agir Pour Houilles + 1 : Mme Sellin-Catta)	
022	Aménagement anciens réfectoires Buisson Bréjeat Kergomard	230 000	230 000	29 (27 : ID Commune + 2 : En Avant Pour Houilles)	6 (5 : Agir Pour Houilles + 1 : Mme Sellin-Catta)	

023	Agrandissement école Frapié	25 000	25 000	29 (27 : ID Commune + 2 : En Avant Pour Houilles)	6 (5 : Agir Pour Houilles + 1 : Mme Sellin-Catta)	
030	Mini-crèche rue Molière	300 000	300 000	29 (27 : ID Commune + 2 : En Avant Pour Houilles)	6 (5 : Agir Pour Houilles + 1 : Mme Sellin-Catta)	
032	Aménagement crèche Charles de Gaulle	310 000	310 000	29 (27 : ID Commune + 2 : En Avant Pour Houilles)	6 (5 : Agir Pour Houilles + 1 : Mme Sellin-Catta)	
033	Crèche place de l'église	150 000	150 000	29 (27 : ID Commune + 2 : En Avant Pour Houilles)	6 (5 : Agir Pour Houilles + 1 : Mme Sellin-Catta)	
040	Extension gymnase Guimier	200 000	200 000	29 (27 : ID Commune + 2 : En Avant Pour Houilles)	6 (5 : Agir Pour Houilles + 1 : Mme Sellin-Catta)	
041	Gymnase Ostermeyer	35 000	35 000	29 (27 : ID Commune	6 (5 : Agir Pour	

				+ 2 : En Avant Pour Houilles)	Houilles + 1 : Mme Sellin- Catta)	
042	Aménagements vestiaires gymnase Brondani	270 000	270 000	29 (27 : ID Commune + 2 : En Avant Pour Houilles)	6 (5 : Agir Pour Houilles + 1 : Mme Sellin- Catta)	
050	Théâtre Cassin	50 000	50 000	29 (27 : ID Commune + 2 : En Avant Pour Houilles)	6 (5 : Agir Pour Houilles + 1 : Mme Sellin- Catta)	
052	Graineterie	1 000 000	1 000 000	29 (27 : ID Commune + 2 : En Avant Pour Houilles)	6 (5 : Agir Pour Houilles + 1 : Mme Sellin- Catta)	
053	Bibliothèque	10 000	10 000	29 (27 : ID Commune + 2 : En Avant Pour Houilles)	6 (5 : Agir Pour Houilles + 1 : Mme Sellin- Catta)	
054	Conservatoire	100 000	100 000	29 (27 : ID Commune + 2 : En Avant Pour Houilles)	6 (5 : Agir Pour Houilles + 1 : Mme Sellin- Catta)	
061	Centre technique municipal	80 000	80 000	29 (27 : ID Commune + 2 : En Avant Pour Houilles)	6 (5 : Agir Pour Houilles + 1 : Mme Sellin- Catta)	
062	Réhabilitation anciens bains douches municipaux	360 000	360 000	29 (27 : ID Commune + 2 : En Avant Pour Houilles)	6 (5 : Agir Pour Houilles + 1 : Mme Sellin- Catta)	
063	Travaux Eglise Saint Nicolas	150 000	150 000	29 (27 : ID Commune + 2 : En Avant Pour Houilles)	6 (5 : Agir Pour Houilles + 1 : Mme Sellin- Catta)	
064	Espace mairie	40 000	40 000	29 (27 : ID Commune + 2 : En Avant Pour Houilles)	6 (5 : Agir Pour Houilles + 1 : Mme Sellin-	

					Catta)	
070	Circulation douce	90 000	90 000	29 (27 : ID Commune + 2 : En Avant Pour Houilles)	6 (5 : Agir Pour Houilles + 1 : Mme Sellin-Catta)	
071	Aménagement RD 308	1 110 000	1 110 000	29 (27 : ID Commune + 2 : En Avant Pour Houilles)	6 (5 : Agir Pour Houilles + 1 : Mme Sellin-Catta)	
074	Ilot Voltaire	10 000	10 000	29 (27 : ID Commune + 2 : En Avant Pour Houilles)	6 (5 : Agir Pour Houilles + 1 : Mme Sellin-Catta)	
080	Accessibilité PMR parc immobilier	125 000	125 000	29 (27 : ID Commune + 2 : En Avant Pour Houilles)	6 (5 : Agir Pour Houilles + 1 : Mme Sellin-Catta)	
081	Accessibilité PMR espace public urbain	75 000	75 000	29 (27 : ID Commune + 2 : En Avant Pour Houilles)	6 (5 : Agir Pour Houilles + 1 : Mme Sellin-Catta)	
La section d'investissement des dépenses par opérations est adoptée pour 4 925 500 €				29 (27 : ID Commune + 2 : En Avant Pour Houilles)	6 (5 : Agir Pour Houilles + 1 : Mme Sellin-Catta)	

b3) Recettes chapitres hors opérations : 14 854 100 €

Chapitre	Libellé	Propositions du Maire en €	Vote Conseil Municipal en €	Vote pour	Vote contre	Abstention
10	Dotations, fonds divers et réserves	920 000	920 000	29 (27 : ID Commune + 2 : En Avant Pour Houilles)	6 (5 : Agir Pour Houilles + 1 : Mme Sellin-Catta)	
13	Subventions d'investissement reçues	147 700	147 700	29 (27 : ID Commune	6 (5 : Agir Pour	

				+ 2 : En Avant Pour Houilles)	Houilles + 1 : Mme Sellin-Catta)	
16	Emprunts et dettes assimilés	9 042 162	9 042 162	29 (27 : ID Commune + 2 : En Avant Pour Houilles)	6 (5 : Agir Pour Houilles + 1 : Mme Sellin-Catta)	
021	Virement de la Section de Fonction.	2 444 238	2 444 238	29 (27 : ID Commune + 2 : En Avant Pour Houilles)	6 (5 : Agir Pour Houilles + 1 : Mme Sellin-Catta)	
024	Produits cessions d'immobilisation	1 500 000	1 500 000	29 (27 : ID Commune + 2 : En Avant Pour Houilles)	6 (5 : Agir Pour Houilles + 1 : Mme Sellin-Catta)	
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	800 000	800 000	29 (27 : ID Commune + 2 : En Avant Pour Houilles)	6 (5 : Agir Pour Houilles + 1 : Mme Sellin-Catta)	
La section d'investissement des recettes par chapitres hors opérations est adoptée pour 14 854 100 €				29 (27 : ID Commune + 2 : En Avant Pour Houilles)	6 (5 : Agir Pour Houilles + 1 : Mme Sellin-Catta)	

b4) Recettes opérations : 838 500 €

Opération	Libellé	Propositions du Maire en €	Vote Conseil Municipal en €	Vote pour	Vote contre	Abstention
022	Aménagement anciens réfectoires Buisson Bréjeat Kergomard	37 500	37 500	29 (27 : ID Commune + 2 : En Avant Pour Houilles)	6 (5 : Agir Pour Houilles + 1 : Mme Sellin-Catta)	
042	Aménagements vestiaires gymnase Brondani	131 000	131 000	29 (27 : ID Commune + 2 : En Avant Pour Houilles)	6 (5 : Agir Pour Houilles + 1 : Mme Sellin-Catta)	
052	Graineterie	120 000	120 000	29 (27 : ID Commune + 2 : En	6 (5 : Agir Pour Houilles +	

				Avant Pour Houilles)	1 : Mme Sellin-Catta)
071	Aménagement RD 308	550 000	550 000	29 (27 : ID Commune + 2 : En Avant Pour Houilles)	6 (5 : Agir Pour Houilles + 1 : Mme Sellin-Catta)
La section d'investissement des recettes par opérations est adoptée pour 838 500 €				29 (27 : ID Commune + 2 : En Avant Pour Houilles)	6 (5 : Agir Pour Houilles + 1 : Mme Sellin-Catta)

Le Budget Primitif 2008 de la Ville est adopté par **29 voix pour** (ID Commune [27], En Avant Pour Houilles [2]), **6 contre** (Agir Pour Houilles [5] et Mme Sellin-Catta [1]).

La séance du Conseil Municipal est interrompue à 23h13 et reprend à 23h24.

ENVIRONNEMENT

11 — Marché de nettoyage de la ville – Avenant n° 1 (Rapporteur M. Michel Muzet)

Le Conseil Municipal décide par **34 voix pour** (ID Commune [27], En Avant Pour Houilles [2], Agir Pour Houilles [5]) et **1 voix contre** (Mme Sellin-Catta [1]) d'autoriser Monsieur le Maire à signer un avenant n° 1 au marché passé avec la société COVED - 1 avenue E. Freyssinet - 78064 St Quentin en Yvelines d'un montant de 840 096 € H.T. (1 004 755 € T.T.C.) avec l'option à 360,83 € H.T. (431,56 € T.T.C) la journée en cas d'absence imprévue du monteur municipal.

VOIRIE

12 — Réduction des dysfonctionnements hydrauliques (Rapporteur M. Christian Le Chaponnier)

Après interventions de Monsieur le Maire, de Monsieur Boivin et de Monsieur Le Chaponnier, le Conseil Municipal décide à l'**unanimité** d'autoriser Monsieur le Maire à signer, les marchés suivants :

- Lot n°1 : Réduction des infiltrations avec le Groupement TELEREP – DESPIERRE - ZA du Petit Parc – 78920 Ecquevilly pour un montant de 677 168 € H.T.
- Lot n°2 : Contrôles d'assainissement avec la Société BERTRAND – 6 rue Robert Petit – 89300 Joigny pour un montant de 37 789.50 € H.T.

pour la deuxième tranche de la réalisation de travaux de réduction des dysfonctionnements hydrauliques dans les réseaux d'assainissement au niveau de :

- boulevard Henri Barbusse entre la rue Edouard Branly et la rue Jules Vallès,
- rues Hoche, la Marne et l'allée Félix Toussaint,
- rue Gambetta et la Place Michelet,
- rues Hoche et Marceau..

13 –Aménagement place de la gare – rue du 4 septembre – Avenant n° 1 au marché passé avec l'entreprise DESPIERRE (Rapporteur M. Christian Le Chaponnier)

Après interventions de Monsieur le Maire et de Monsieur Goze, le Conseil Municipal décide par **29 voix pour** (ID Commune [27], En Avant Pour Houilles [2]), **6 abstentions** (Agir Pour Houilles [5] et Mme Sellin-Catta [1]) d'autoriser Monsieur le Maire à signer un avenant au marché passé avec la société DESPIERRE

pour les travaux d'aménagement place de la Gare, rue du 4 septembre, pour un montant de 36 079,60 € HT, le déroulement du chantier ayant fait apparaître la nécessité d'apporter des modifications aux travaux en cours.

14 –Stationnement payant sur voirie & au parc de stationnement régional - Fixation des tarifs année 2008 (Rapporteur M. Christian Le Chaponnier)

Après interventions de Monsieur le Maire, de Monsieur Boivin, le Conseil Municipal décide par **30 voix pour** (ID Commune [27], En Avant Pour Houilles [2], Mme Sellin-Catta [1]) et **5 abstentions** (Agir Pour Houilles [5]) d'autoriser Monsieur le Maire à :

1 - maintenir les tarifs actuels du stationnement payant, à compter du 1^{er} janvier 2008, selon le tableau suivant :

Tarifs Stationnement Voirie DSP	
14 mn	0,20
35 mn	0,50
56 mn	0,80
70 mn	1,00
84 mn	1,20
105 mn	1,50
126 mn	1,80

courte durée	
150 mn	2,00
longue durée	
5 h	2,00
24 h	3,00
Hebdomadaire	
Résident	5,00
Non résident	14,00
Mensuel	
Résident	16,00
Carte d'abonnement annuel avec 10 prélèvements mensuels	
Résident	160

2 - autoriser l'application, par le concessionnaire la société Gis Parcs filiale de la Société Vinci Park sise 61 avenue Jules Quentin à 92000 Nanterre, des tarifs suivants à compter du 1^{er} janvier 2008 pour le Parc de Stationnement Régional :

	2006-2007	Tarifs 2008
15 mn	gratuit	gratuit
1 h.	1	1,05
6 h.	2	2,10
12 h.	3	3,15
18 h	4	4,20
24 h.	5	5,25

Titulaires Carte-Orange		
hebdomadaire	15	15,75
mois	42	44,10
trimestre	113	118,75

année	420	441,40
NON Titulaires Carte-Orange		
mois	66	69,35
Vélos		
Journée	1	1,00
Mois	5	5,00
Cyclomoteurs/Scooters/Motos		
Journée	2	2,10
Mois	18	18,90

3 - autoriser la création et la mise en place de nouveaux tarifs à compter du 1^{er} janvier 2008 pour le Parc de Stationnement Régional, par le concessionnaire la société Gis Parcs filiale de la Société Vinci Park sise 61 avenue Jules Quentin à 92000 Nanterre, suivant les formules proposées ci-dessous :

Abonnements « Nuits » Comprenant les nuits de 18h00 à 9h00, plus les week-end et jours fériés	<u>Tarifs 2008</u>
Mensuel « Nuits »	19,00
Trimestriel « Nuits »	55,00
Annuel « Nuits »mois	210,00

Abonnements « Forfaits »	<u>Tarifs 2008</u>
Forfait «Week-End » (du vendredi 16h00 au lundi 8h00)	5,00
Forfait « 7 jours »	16,00
Forfait « Vacances Scolaires » 15 jours	20,00

15 – Définition de l'intérêt communautaire pour la voirie d'intérêt communautaire (Rapporteur M. le Maire)

Le Conseil Municipal décide par **30 voix pour** (ID Commune [27], En Avant Pour Houilles [2], Mme Sellin-Catta [1]) et **5 abstentions** (Agir Pour Houilles [5]) d'autoriser Monsieur le Maire à mettre à disposition de la CCBS (Communauté de Communes de la Boucle de la Seine) les voiries considérées comme d'intérêt communautaire car répondant aux critères suivants :

- Voiries sur lesquelles circulent des lignes de transport en commun,
- Voiries servant à la circulation de transit,
- Voiries desservant des équipements publics ou privés dont la zone d'attractivité dépasse les limites de la commune sur le territoire de laquelle ils sont implantés.

Ultérieurement, une convention de mise à disposition sera signée entre chaque commune et la C.C.B.S. afin de définir précisément les modalités de mise à disposition et la liste définitive des rues concernées.

Provisoirement, les rues concernées pour la Ville de Houilles sont les suivantes :

- Rue de Buzenval
- Rue Gabriel Péri

- Rue de Stalingrad
- Rue de la Convention
- Rue de Belfort
- Rue Maurice Berteaux
- Rue Gambetta
- Rue de la Marne
- Rue de la Paix
- Pont Kennedy
- Rue et place du 4 septembre
- Rue du réveil matin
- Rue Robespierre
- Rue Ledru Rollin
- Rue du Président Kennedy

et représentent une surface de 45 250 m².

SOCIAL

16 — Résidence « les Belles Vues » - Tarifs 2008 (Rapporteur M. Alain Moyon)

Après interventions de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal décide à l'**unanimité** d'autoriser Monsieur le Maire à fixer les prestations de la Résidence Les Belles Vues pour l'année 2008 comme suit :

Loyer pour l'occupation d'un studio pour les résidents entrés dans les lieux avant le 1^{er} janvier 2007 :

Prestations	tarifs 2007 (en €)	tarifs 2008 (en €)
loyer pour une personne seule	403,50	413,43
loyer pour un couple	435,00	445,70

Loyer pour l'occupation d'un studio pour les résidents entrés dans les lieux à partir du 1^{er} janvier 2007 :

Prestations	tarifs 2007 (en €)	tarifs 2008 (en €)
loyer pour une personne seule	403,50	413,43
loyer pour un couple	435,00	445,70

Une redevance progressive sera appliquée selon les pensions, retraites et rentes déclarées à l'administration fiscale :

Tranches de revenus	tarifs 2007	tarifs 2008
bénéficiaires du minimum vieillesse	394,00 €	403,69€
du minimum vieillesse à 900 €/mois	403,50 €	413,43€
de 901€ à 1200 €/mois	433,50 €	444,16€
de 1201€ à 1500€/mois	463,50 €	474,90€
de 1501 € à 2000€/mois	493,50 €	505,64€
de 2001€ à 3000 €/mois	523,50 €	536,38€
au-delà de 3001€/mos	553,50 €	567,12€

Loyer pour l'occupation d'un studio pour les couples entrés dans les lieux à partir du 1^{er} janvier 2008 :

Pour les couples, une moyenne par personne des pensions, retraites et rentes déclarées à l'administration fiscale est faite. La tranche immédiatement supérieure à cette moyenne s'applique.

Tarification de prestations annexes applicable à l'ensemble des résidents :

Interventions des Services Techniques au domicile des résidents : 15,24 €/heure

Autres prestations:

Prestations	tarif 2007 (en €)	tarif 2008 (en €)
occupation du studio d'accueil par nuit	35,00	35,56
parking par mois	10,00	10,16
repas pour un résident	7,00	7,11
repas pour un non résident	10,20	10,36
repas festif pour un résident	-	8,61
repas festif pour un non résident	13,85	14,07
plateau-repas	8,15	8,28
trajet en car	1,10	1,15
lave-linge	4,10	4,16
photocopie à l'unité	0,15	0,15
fax à l'unité	0,50	0,51

En ce qui concerne la caution versée lors de l'entrée à la RPA, celle-ci s'élèvera à 2 mois de la redevance due au titre de l'occupation d'un studio.

SPORT-JEUNESSE-ENFANCE

17 — Modification du règlement intérieur du Centre de loisirs Jacques-Yves Cousteau (Rapporteur Mme Nicole Adato)

Après interventions de Monsieur le Maire et de Madame Trézières, le Conseil Municipal décide à **l'unanimité** d'adopter le nouveau règlement intérieur du centre de loisirs Cousteau et d'autoriser Monsieur le Maire à le signer afin que l'ensemble des familles oivilloises soient informées de son fonctionnement.

IV – MOTION

Une motion est présentée en séance du Conseil Municipal concernant les transports SNCF vers Saint-Lazare suite aux modifications des horaires durant la journée imposées par le STIF.

« Attentif aux conditions de transport des voyageurs SNCF en direction de Paris-Saint-Lazare qui ont comme destination les gares de Nanterre-Université, La Garenne-Colombes, Les Vallées, Bécon-les-Bruyères, Asnières-sur-Seine, Levallois-Perret, Pont-Cardinet, en complément des interventions de la Communauté de Communes et du Maire de Houilles, Conseiller général du Canton de Houilles/Carrières, auprès du Syndicat des Transports d'Ile-de-France (STIF) et de la SNCF, suite à la pétition du CADEB, le Conseil municipal de Houilles s'alerte de la possibilité de voir ces dessertes s'interrompre en heures creuses (9h30-16h30) obligeant les voyageurs à se rabattre sur le RER A et à effectuer les changements nécessaires entre Nanterre-Université et Nanterre-Préfecture pour continuer leur parcours. **Il s'agit là d'une régression inacceptable du service public des transports. Aussi le Conseil municipal de Houilles demande solennellement au Président du STIF qu'au minimum soient retenues les solutions alternatives proposées par la SNCF qui consisteraient à prolonger la desserte Paris Saint-Lazare/Maisons-Laffitte jusqu'à Cergy, solution la plus pertinente en termes d'exploitation et de maillage du territoire, soit de différer dans le calendrier la mise en œuvre du cadencement du RER**

A afin de réaliser les investissements et aménagements nécessaires pour regagner de la régularité et réduire le dysfonctionnement, mais aussi examiner comment exploiter au mieux les transports collectifs dans l'intérêt des populations. »

Après interventions de Monsieur le Maire, de Monsieur Boivin et de Madame Sellin-Catta, la motion est adoptée à l'**unanimité**.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 00h20